

L'austérité frappe plus durement les femmes

Par Marie-Hélène Boucher

La Journée internationale des droits des femmes a été soulignée, samedi le 5 mars, lors d'une marche rassemblant plus de 200 personnes à l'invitation de la Coalition régionale de la Marche mondiale des femmes, et le 8 mars en matinée, lors d'une action pour dénoncer les politiques d'austérité. Une soirée festive non-mixte a aussi réuni les femmes, toutes ces activités ayant servi à mettre en lumière l'importance des luttes passées qui ont permis aux femmes d'améliorer considérablement leur condition.

Cependant, ces événements ont également pour but d'insister sur le fait qu'il faut toujours continuer la lutte, car il existe encore, malgré tout, des inégalités entre les hommes et les femmes dans nos sociétés. De plus, les avancées concernant la condition des femmes sont maintenant remises en question par les politiques d'austérité qui sévissent durement ces dernières années.

Les conséquences de l'austérité sur les femmes

L'austérité est caractérisée au Québec par des coupes dans les services publics et les soins de santé, ainsi que par l'autorisation de frais accessoires, une hausse des impôts aux particuliers et des coupes généralisées dans les secteurs publics et parapublics. Selon la récente étude de l'Institut de recherche et d'informations

socio-économiques (IRIS), le principal secteur affecté par les coupes est le secteur public qui s'est vu imposer une réduction de ses effectifs et des salaires versés à ses employées. Cette situation affecte davantage les femmes que les hommes, car les femmes représentent 75% des effectifs du secteur public. Ensuite, selon cette étude, le fait que les femmes gagnent en moyenne un revenu moins élevé que celui des hommes va faire que les mesures d'austérité vont les affecter plus durement en raison, par exemple, des augmentations des frais des services publics comme les tarifs d'électricité. Cette situation s'explique par le fait que les femmes travaillent souvent dans des domaines qui sont moins bien rémunérés, car associés aux tâches traditionnellement dévolues aux femmes.

L'R des centres de femmes du Québec fait également remarquer que l'autorisation des frais accessoires par le gouvernement, qui peuvent être facturés par les médecins pour des médicaments ou du matériel médical, va directement avoir des conséquences néfastes pour les femmes étant donné que ce sont elles qui sont le plus souvent à la tête de familles monoparentales et doivent donc payer ces augmentations de frais de santé qui devraient, selon la Loi canadienne sur la santé, être facturées au régime public. De plus, selon le rapport de l'IRIS, les mesures de relance économique instaurées par le gouvernement concernent surtout les hommes et non les femmes étant donné qu'elles sont surtout axées sur le secteur de la construction.



Marche pour souligner la Journée internationale des femmes.

PHOTO TYPHAINE LECLERC-SOBRY

Des solutions possibles

Les mesures d'austérité instaurées par le gouvernement sont du même type que celles mises en place auparavant dans de nombreux pays du monde. Ces pratiques ont justement montré leur échec flagrant, comme en Grèce, par exemple. Le gouvernement pourrait facilement trouver de l'argent par d'autres moyens, par exemple en augmentant les impôts des grandes

entreprises, en réinstaurant la taxe sur le capital des banques, en luttant contre l'évasion fiscale, en augmentant le nombre de paliers d'imposition pour assurer une réelle progressivité de l'impôt, en augmentant l'imposition des dividendes et des gains en capital, qui sont moins imposés que les revenus de travail, ou en mettant en place des mesures pour contrôler les coûts des médicaments.